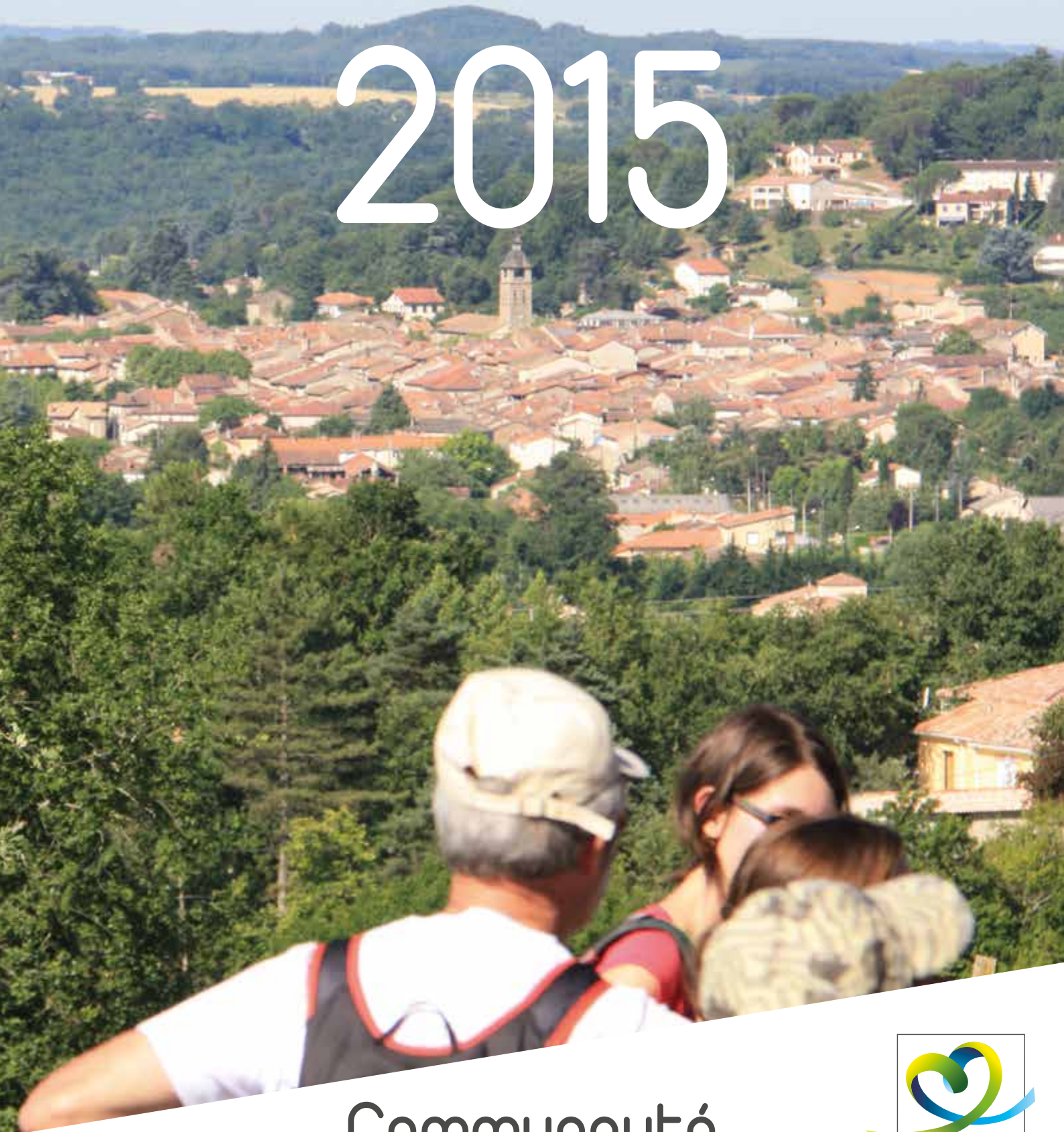


Rapport d'activité 2015



Communauté
de Communes



Sommaire

Gouvernances & Organisation

- Le territoire 04
- L'exécutif et organisation des services 05
- Les élus du conseil communautaire 05
- Les délégués et représentants communautaires 06

Moyens Généraux

- Ressources Humaines 07
- Finances 07

Développement territorial

- Développement économique 11
- Aménagement de l'espace 12
- Urbanisme 14
- Développement touristique 15

Services à la population

- RIME et Espace Multimédia 16
- Maison des Services Au Public 19
- Petite enfance, jeunesse et éducation 20
- Animations environnementales 21

Services techniques

- Collecte déchets ménagers 22
- Voirie 23
- SPANC 23
- Les autres missions du pôle technique 23
- Le matériel mutualisé 23
- Accessibilité 23

Je vous propose le rapport d'activité 2015 qui témoigne de la richesse humaine et territoriale mise en valeur par le travail des élus et des services de notre communauté de communes.

Cette année de poursuite de la politique de développement territorial était avant tout une année de recul sur le fonctionnement de l'ensemble des équipements construits et ouverts les années précédentes.

Malgré tout, la mise en service de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Montredon-Labessonnié, le lancement de la construction de celle de Réalmont, la prescription de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal et la création du service instructeur d'Application du Droit des Sols ont été autant d'engagements en faveur de la politique de développement territorial en Centre Tarn.

La création d'emplois demeure une priorité avec le développement croissant des zones d'activité économique sur notre territoire. Pour le bien-être de nos administrés, les services sont maintenus, développés et ne cessent d'être améliorés afin d'accueillir au mieux notre population et nos événements entre autre organisés par les associations.

L'accent est mis sur la protection de l'environnement et le développement durable, en direction de tous les publics. Les réalisations envers l'enfance et la jeunesse restent foisonnantes. La lecture publique et l'accès au multimédia sont toujours rendus plus accessibles.

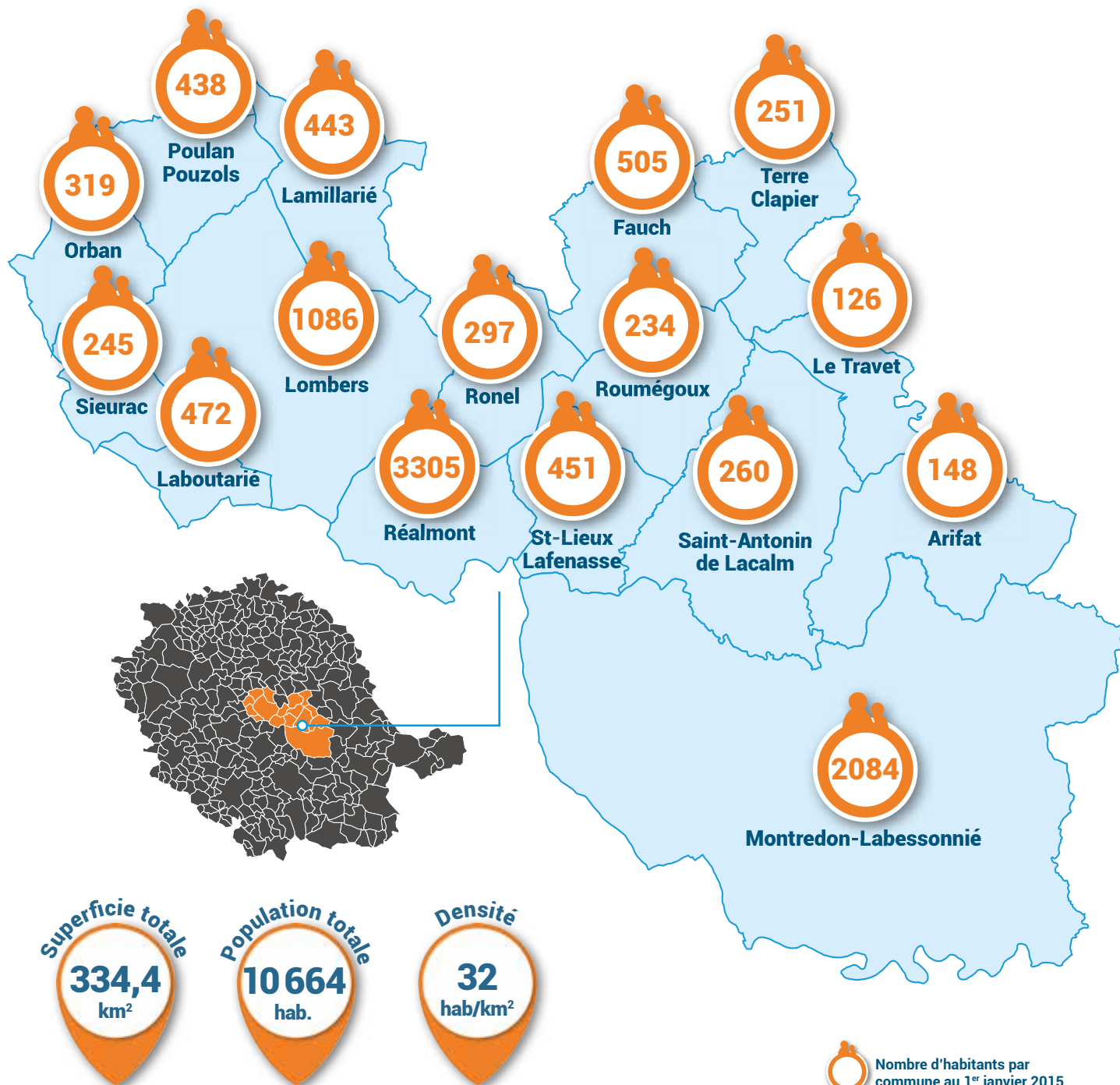
La communauté de communes met en valeur ses atouts par les nombreuses actions menées au sein de chacune de ses compétences, en transversalité, toujours dans un souci d'apporter plus d'opportunités aux habitants de nos seize communes, tout en maîtrisant les deniers publics de manière responsable.



Le présent rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes est établi en application de l'article L15211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Gouvernances & Organisation

> Le territoire



> L'exécutif et organisation des services



M. Jean-Luc CANTALOUBE
Président
Maire de St-Antonin-de-Lacalm



Mission prospective
territoriale

Direction Générale
des services



M. Henri VIAULES
3^e Vice-Président
Maire de Réalmont



M. Jean-Paul CHAMAYOU
2^e Vice-Président
Maire de Montredon-Labessonnié



M. Jérôme FABRIES
4^e Vice-Président
Adjoint au Maire de Lombers



M. Pierre CALVIGNAC
1^{er} Vice-Président
Maire de Roumégoux



Pôle Support
Administration

Ressources Humaines

Finances / Achats

Secrétariat Général

Pôle Services
à la population

Animations Culturelles
et environnementales

Petite Enfance
Enfance / Jeunesse

Personnes âgées
Structures Associatives

Maison des Services
Au Public

Communication

Pôle Développement
Territorial

Aménagement
du territoire

Développement
Economique

Développement
Touristique

Urbanisme

Pôle Technique

Assainissement

Voirie

Déchets Ménagers

Mutualisation
Aide aux communes

SIG

Marchés Publics

Bâtiments / Accessibilité

Informatique / Téléphonie

> Les élus du conseil communautaire

ARIFAT
Sylvain CALS (T)
Christian BLANC (S)

ORBAN
Isabelle CALMET (T)
Geneviève DIFOS (S)

SAINT-ANTONIN-DE-LACALM
Jean-Luc CANTALOUBE (T)
Maxime SOULET (S)

FAUCH
Robert ROUMÉGOUX (T)
Isabelle SOULET (S)

POULAN-POUZOLS
Jean-Claude MADAULE (T)
Frédéric GAU (S)

SAINT-LIEUX-LAFENASSE
Claude OLIVIER (T)
Georges KIRTAVA (S)

LABOUTARIE
Serge BOURREL (T)
Jean CHABBAL (S)

REALMONT
Henri VIAULES (T)
Françoise BARDOU (T)
Corinne BELOU (T)
Jean-Louis CALVET (T)
Béatrix JOLLET (T)
Alain ROUQUIER (T)
Hervé SOULIE (T)

SIEURAC
Fabrice MARCUZZO (T)
Régis AMIEL (S)

LAMILLARIE
Hervé BOULADE (T)
Rémi ROUQUETTE (S)

TERRE-CLAPIER
Florianne THOMAS (T)
Jean-Pierre GOS (S)

LOMBERS
Claude ROQUES (T)
Sylvie BASCOUL (T)
Jérôme FABRIES (T)

RONEL
Christian CROS (T)
Isabelle ROBERT (S)

LE TRAVET
Bernard TROUILHET (T)
Rolland ALGANS (S)

MONTREDON-LABESSONNIE
Jean-Paul CHAMAYOU (T)
Jean-François COMBELLES (T)
Françoise MAURIE (T)
Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ (T)
Marie-Claude ROBERT (T)

ROUMÉGOUX
Pierre CALVIGNAC (T)
Nathalie FABRE (S)

(T) Titulaire
(S) Suppléant

Les élus
communautaires
participent aux
différentes commissions
et aux groupes
de travail
thématiques

> Les délégués et représentants communautaires



Syndicat Mixte du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides

Titulaires (Comité Syndical)

Isabelle CALMET
Sylvian CALS
Jean-Luc CANTALOUBE
Jean-Claude MADAULE
Alain ROQUIER

Suppléants (Comité Syndical)

Sylvie BASCOUL
Jean-Paul CHAMAYOU
Bernard TROUILHET



Syndicat Mixte du SCOT de l'Albigeois

Titulaires (Comité Syndical)

Jean-Luc CANTALOUBE
Henri VIAULES
Jean-Claude MADAULE
Claude OLIVIER
Claude ROQUES
Serge BOURREL
Floriane THOMAS
Robert ROUMEGOUX

Suppléants (Comité Syndical)

Régis AMIEL
Hervé BOULADE
Bernard TROUILHET
Pierre CALVIGNAC
Christian CROS
Sylvian CALS
Isabelle CALMET
Jean-Paul CHAMAYOU

Titulaires (Bureau)

Jean-Luc CANTALOUBE
Claude OLIVIER
Serge BOURREL



Comité National d'Action Sociale

Titulaire

Jérôme FABRIES

Suppléant

Corinne BELOU



Trifyl

Titulaire

Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ

Suppléant

Claude ROQUES



Syndicat Mixte de la Rivière Tarn

Titulaire

Jean-Claude MADAULE

Suppléant

Isabelle CALMET



Commission d'appel d'offres

Président

Jean-Luc CANTALOUBE

Titulaires

Jean-François COMBELLES
Alain ROQUIER
Claude OLIVIER

Suppléants

Henri VIAULES
Pierre CALVIGNAC
Claude ROQUES

Commission Délégation de Services Publics

Titulaires

Pierre CALVIGNAC
Claude OLIVIER
Christian CROS
Jean-François COMBELLES
Sylvie BASCOUL

Suppléants

Jean-Louis CALVET
Hervé BOULADE
Robert ROUMEGOUX
Hervé SOULIE
Françoise MAURIE



Syndicat Mixte du Bassin de l'Agoût

Titulaires

Mickaël ROUQUETTE
Jean-Louis CALVET

Suppléants

Michel ROMERO
Jean CHABBAL



SPL ARPE

Titulaire

Jérôme FABRIES

Office de Tourisme Intercommunal

Délégués appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Intercommunal Centre Tarn

Jean-Claude MADAULE
Sylvian CALS
Jérôme FABRIES
Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ
Françoise MAURIE
Régis AMIEL
Béatrix JOLLET
Christian CROS
Marie-Claude ROBERT

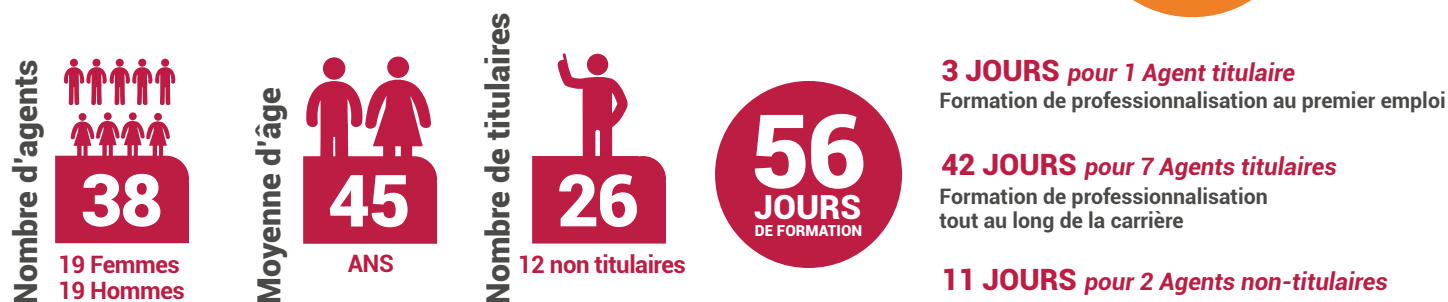


La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) a été constituée par délibération en date du 29 septembre 2014

Moyens Généraux

Recrutement du Directeur Général des Services le 1^{er} avril

> Ressources Humaines

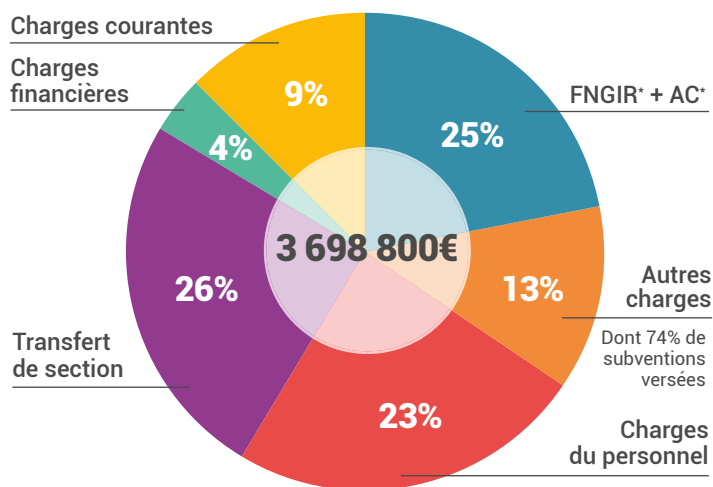


> Finances

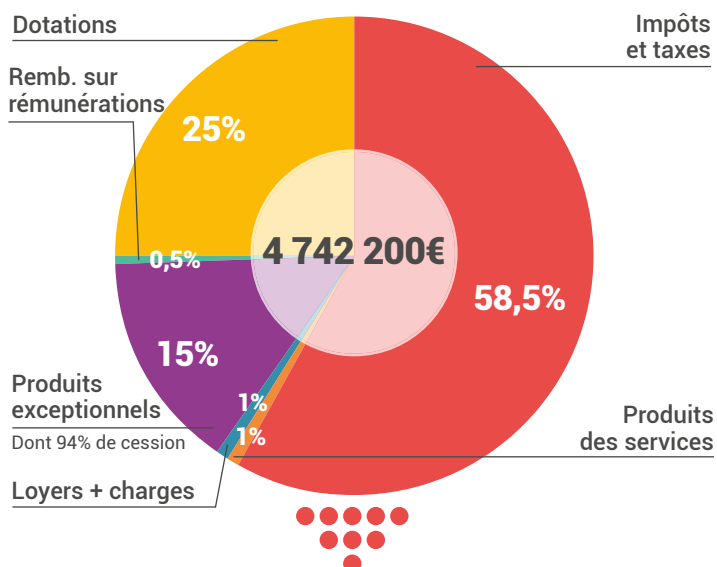
Les finances de la Communauté de Communes se traduisent par 7 BUDGETS :
1 PRINCIPAL et 6 ANNEXES (Données issues des comptes administratifs 2015)

€ BUDGET PRINCIPAL / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



2 771 657€ d'impôts et taxes perçus, répartis comme suit

78% Fiscalité ménage

12% Fiscalité économique (CFE-IFER* CVAE-TASCOM*)

6% Attribution de compensation

4% FPIC*

En 2015, les taux des différents impôts perçus ont évolué de +3,5% par rapport à 2014 (13,36% contre 12,90% pour la TH - 3,37% contre 3,26% pour la TFB - 8,98% contre 8,68% pour la TFNB)

■ Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC)



Ce fonds a été mis en place en 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

2014

Enveloppe pour le bloc communal-intercommunal de 194 605€ dont 163 947€ pour la Communauté de Communes. Effort notable de plusieurs communes qui ont reversé intégralement ou partiellement le FPIC.

2015

Enveloppe globale pour le bloc communal-intercommunal de 265 143€ réparti comme suit : 117 180€ pour la Communauté de Communes (soit 44,2%) et 147 963€ pour les communes (soit 45,5%).

■ L'Attribution de Compensation



Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire lors des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

Par délibération n°2015-029 en date du 9 avril 2015, le tableau de répartition des attributions de compensation a été arrêté comme suit :



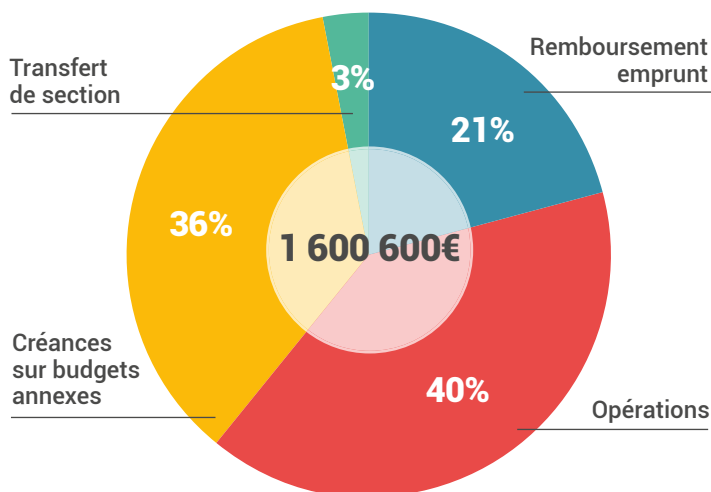
• Attribution négative : versement de la commune à la communauté de communes.
Attribution positive : versement de la communauté de communes à la commune.

COMMUNES	Attribution négative*	Attribution positive*
ARIFAT		2 668€
FAUCH	17 226€	
LABOUTARIE		38 732€
LAMILLARIE	15 094€	
LOMBERS		95 904€
MONTREDON-LABESSONNIE		66 126€
ORBAN	20 573€	
POULAN-POUZOLS	19 567€	
REALMONT		356 520€
RONEL	16 174€	
ROUMEGOUX	12 052€	
ST-ANTONIN-DE-LACALM	10 546€	
ST-LIEU-LAFENASSE	8 249€	
SIEURAC	12 287€	
TERRE-CLAPIER	14 412€	
LE TRAVET	12 762€	
TOTAL	158 942€	559 951€

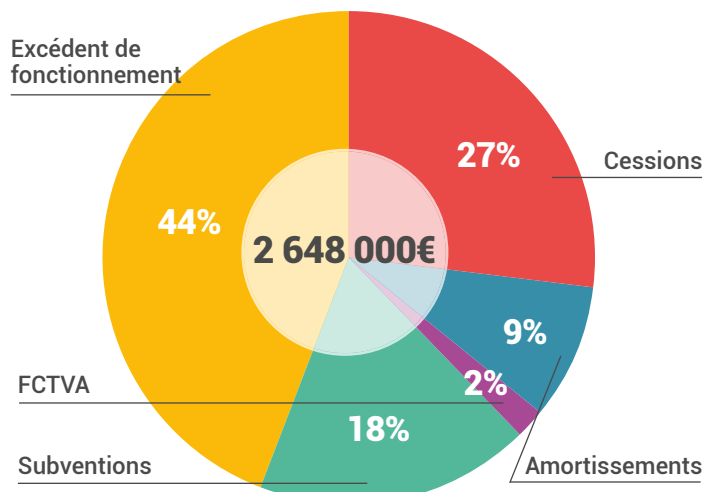


BUDGET PRINCIPAL / Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les opérations d'investissement représentent environ 636 600€ qui concernent principalement :

58%
La voirie

32%
Grosses réparations sur bâtiments intercommunaux

10%
Acquisitions diverses



Toutes ces opérations d'investissement sont financées par des subventions, de l'emprunt et de l'autofinancement.

Les financeurs sont :

18%
L'Etat

41%
La Région

25%
Le Département

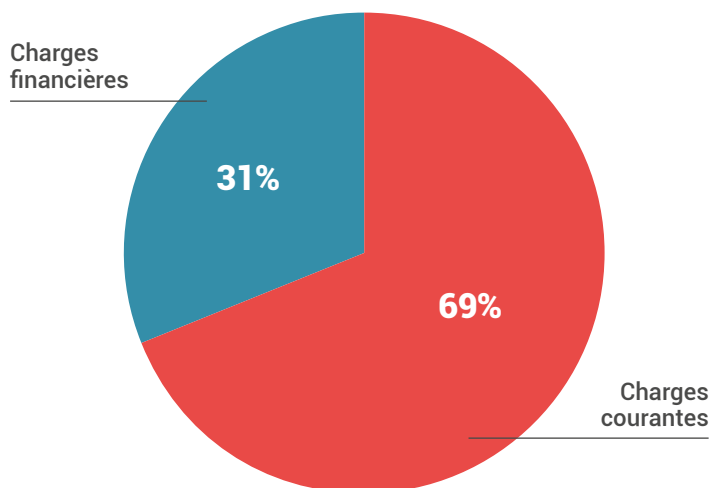
16%
Autres

Au vu des différentes dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'année, l'encours de la dette au 31 décembre 2015 est de 3 587 718€ (pour mémoire il était de 5 028 802,65€ en 2014. La différence s'explique par le remboursement de l'année N ainsi que le transfert de 3 emprunts pour un montant de 1 025 000€ sur le budget annexe MSP).

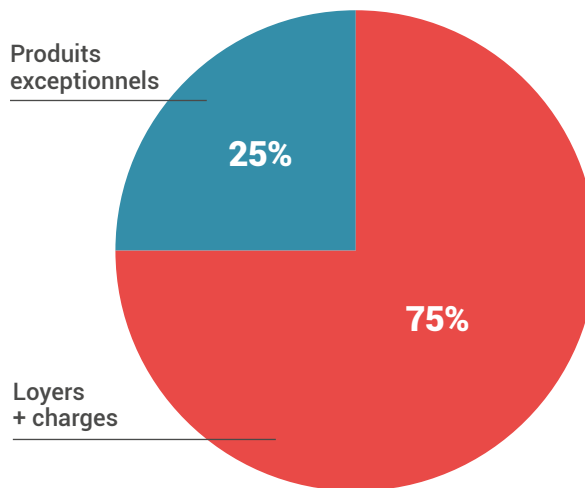


BUDGET MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

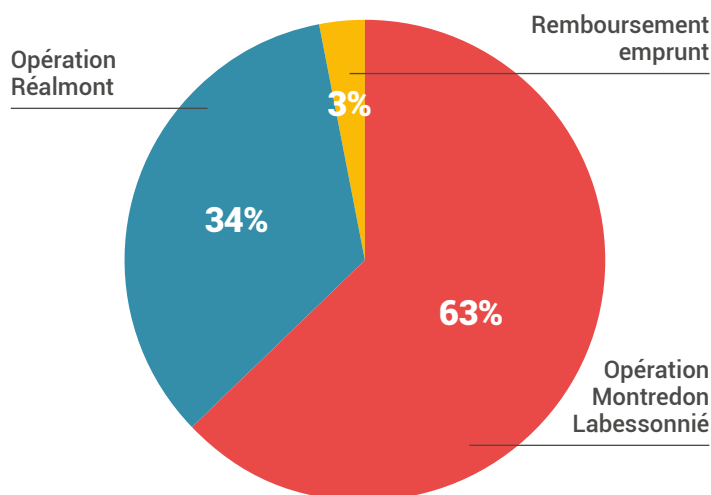


Les dépenses et recettes de charges courantes de ce budget concernent la MSP de Montredon-Labessonnié.



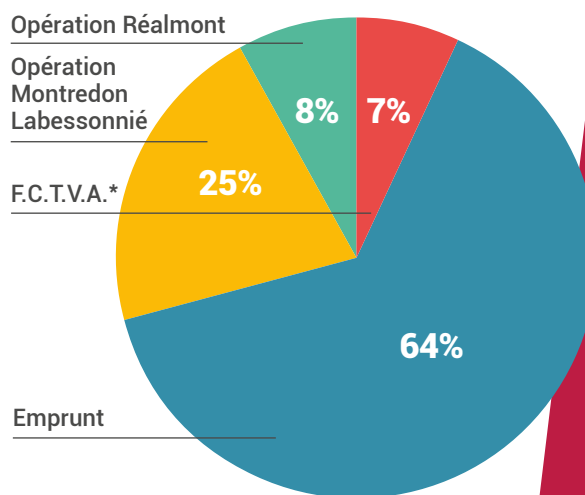
BUDGET MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES / Investissement

Dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement pour la MSP de Réalmont s'élèvent à 1 078 000€ et pour la MSP de Montredon-Labessonnié à 2 010 000€.

Recettes d'investissement



Les subventions d'investissement pour la MSP de Réalmont s'élèvent à 306 000€ et pour Montredon-Labessonnié à 841 000€.



* F.C.T.V.A. : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée.



BUDGETS ANNEXES

ZAC de Laboutarié

460 700€ Dépenses de fonctionnement dont 274 600€ de stock de 2014, correspondant au rachat du terrain au budget principal + des études.

ZAE de Lomers

368 500€ Dépenses de fonctionnement correspondant au rachat du terrain au budget principal + des études.

ZAE des Fournials

92 800€ Dépenses de fonctionnement correspondant au rachat du terrain au budget principal.

SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

22 400€

Recettes de Fonctionnement qui correspondent à la subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'ensemble des contrôles effectués sur le territoire. C'est un budget qui ne réalise pas de dépenses d'investissement.

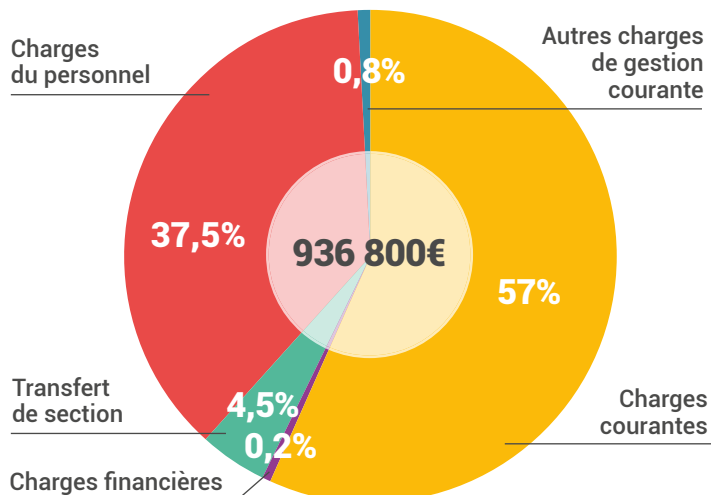
440€

Dépenses de fonctionnement qui correspondent aux contrôle de conception et réalisation des installations réhabilitées sur le territoire.

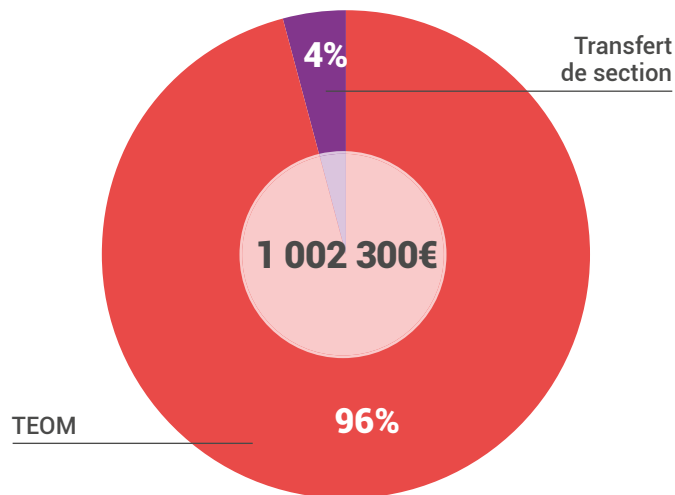


BUDGET ORDURES MENAGERES / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



533 000€ de charges courantes dont 71% de versement à Trifyl répartis comme suit :

63%

Les ordures ménagères

32%

La capitation
(contribution de 2,60€/Habitant)

4%

la collecte sélective

1%

Le verre



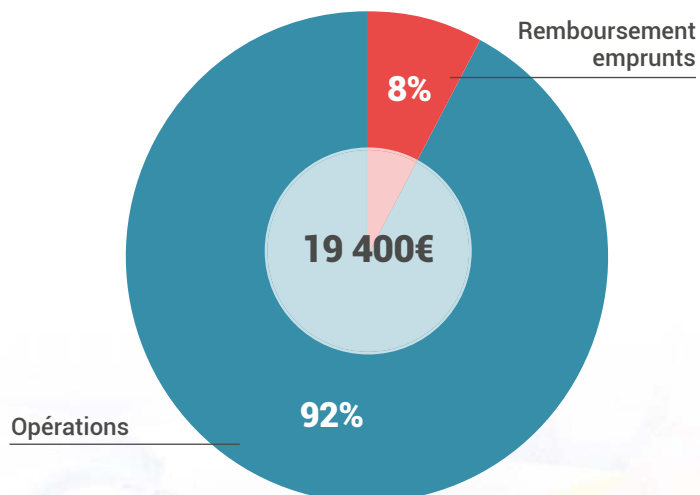
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

L'harmonisation s'est terminée en 2015 avec application d'un taux de 12,89% sur l'ensemble du territoire.

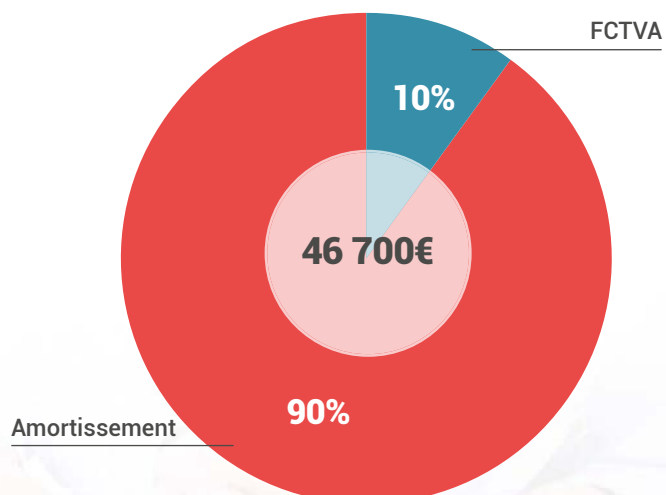


BUDGETS ORDURES MENAGERES / Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Le montant total des opérations s'élève à 17 900€ dont 88% correspond à l'acquisition de matériel pour la collecte.

Au vu des différentes dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'année, l'encours de la dette au 31 décembre 2015 s'élève à 39 651,79€ (pour mémoire il était de 41 160,98€ en 2014)

Développement Territorial

> Le développement économique

Hôtel d'entreprises



Entreprise	Représentant	Activité	Date d'entrée	Phase	Départ anticipé
COX & CO	Sarah COX et salariés d'entreprises	Cours d'anglais pour particulier	23/09/2013	Développement	
DIGITAM	Laurent MEYER et logiciels informatiques	Conseil en systèmes	21/03/2014	Création	
DIGITAM	Laurent MEYER et logiciels informatiques	Conseil en systèmes	21/03/2014	Développement	
DELTALABS	Alexandre BASTIEN	Programmation informatique	01/06/2014	Création	12/06/2015
SEMAIL NOGARO	M^{es} SEMAIL et NOGARO	Mandataires judiciaires	29/12/2014	Création	
EXPLIANCE	Jean-Louis MICHEL	Conseil pour affaires et gestion	17/01/2015	Création	
TRANSPORT PYRÉNÉES ARANEGA	Jean ARANEGA	Transporteur	01/07/2014	Développement	31/03/2015

Espace de coworking*



L'espace dédié au coworking a été transformé en bureau de l'hôtel d'entreprises Centre Tarn.

Accompagnement des entrepreneurs



La chargée de mission développement économique accompagne les entrepreneurs dans leur projet de création, de développement ou dans leur projet de reprise ou transmission : conseils, appui technique, administratif et juridique, mise en réseau, aide à l'élaboration du business plan, aide au montage des dossiers de demande de prêt d'honneur, aide à la recherche de local ou de foncier.

	Total	Concrétisés
Création	14	9
Reprise	2	1
Dévelop.	13	5
Installation	5	3
TOTAUX	34	18

6 entrepreneurs accompagnés financièrement dont 4 concrétisés.

34 entrepreneurs accompagnés, plus de 50% de projets réussis.

Accompagnement financier : deux organismes associatifs sont au service des entrepreneurs d'un territoire.



Maintien du soutien à l'association Réseau Entreprendre Tarn, qui s'est traduit par la mise à disposition de salles de réunion. Toutefois, aucun entrepreneur n'a pu bénéficier de cet accompagnement financier.

Pour la première fois, une convention de mécénat a également été passée avec l'association Initiative Tarn. Celle-ci :

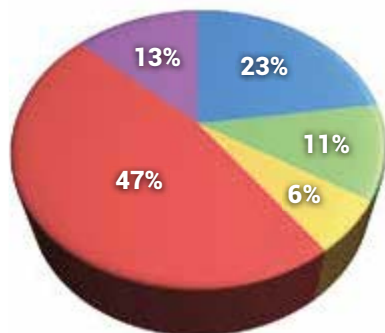
- Aide à résoudre l'ensemble des questions de faisabilité financière d'un projet économique dans la TPE en création, reprise-transmission ou développement,
- Soutient financièrement les lauréats en leur octroyant un prêt d'honneur, facilitant l'accès aux banques (prêts d'honneur à 0 % sans caution personnelle, alloués aux créateurs et repreneurs d'entreprise dont l'apport en fonds propre doit être augmenté pour aider au financement global du projet par les banques).

Trois entrepreneurs du Centre Tarn ont bénéficié de l'appui d'Initiative Tarn avec l'octroi de prêts d'honneur entre 3 000€ et 5 000€.



Maison de Santé Pluridisciplinaire de Montredon-Labessonnié

COÛT DE L'OPÉRATION : 1 600 000€ HT



■ Fonds Mutualisé (FFM)
■ FEADER ■ Région ■ Département
■ Communauté de Communes Centre Tarn



Les travaux se sont achevés en juin. Un médecin généraliste, un cabinet de kinésithérapeutes (3 professionnels) ainsi que 2 cabinets d'infirmières (8 professionnelles) se sont constitués en Société Civile de Moyens (SCM) en septembre. La signature du bail entre la SCM et la Communauté de Communes a eu lieu le 1^{er} octobre lors d'un point presse, et l'ouverture au public le 15 octobre.

Des baux individuels ont également été passés avec de nouveaux praticiens dans la commune : 1 orthophoniste (à temps complet), 1 sage femme (occupation 2 jours/semaine), 1 podologue (1 jour/mois) et 1 psychologue (1 jour/semaine).

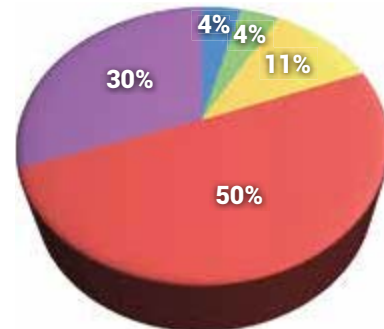
Les derniers travaux d'intérieur et la signalétique (intérieure, extérieure, et directionnelle) ont été finalisés en fin d'année.

Une recherche active de professionnels (dentiste et médecin en priorité) est mise en place : annonces, rencontre avec les partenaires prescripteurs (Agence Régionale de Santé, professionnels locaux, ...).

↳ Lors du point presse le 1^{er} octobre, signature du bail entre les professionnels et la collectivité.

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Réalmont

COÛT DE L'OPÉRATION : 2 250 000€ HT



■ FNADT ■ DETR ■ Département ■ Région
■ Communauté de Communes Centre Tarn

Les travaux ont été lancés en juin. Les réunions de chantier ont lieu tous les jeudis matin. Les professionnels de santé ont été associés aux visites de chantier.

Le bâtiment hébergera des professionnels de santé (4 généralistes, 6 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 podologue, 1 psychologue et 2 dentistes), l'antenne locale de la Croix Rouge ainsi que le Centre de consultations et hôpital de jour pour adultes du Bon Sauveur d'Alby (14 professionnels dont 7 permanents). Sa mise en service est programmée en janvier 2017.

Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace



ZAC de LABOUTARIÉ

19 000 m² commercialisables à terme
(10 lots de 1 500 à 2 200 m²)

La ZAC est située au lieu dit La Plaine à l'est du centre bourg de Laboutarié, site visible de la départementale 631. Proximité avec les bassins d'emploi de Réalmont (6 km), Graulhet (12 km), Albi (23 km) et Castres (30 km) mais aussi proximité avec l'autoroute A68 (24 km).

La notification des marchés de travaux d'aménagement de la zone a eu lieu en août.

Les travaux prévus initialement en automne ont été reportés au printemps 2016 pour obtenir un accompagnement financier de la DETR (subvention de l'État), à hauteur de 35%.

Un panneau publicitaire est implanté en bordure de la départementale 631.

- Terrains viabilisés (réseaux secs et humides / assainissement collectif)
- Surface à la demande
- Fibre optique
- Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement.

ZAE de LOMBERS

56 000 m² commercialisables à terme
(environ 11 lots)

La Zone d'activité économique au lieu-dit La plaine de Gau, commune de Lombers, est idéalement située car visible d'un axe routier majeur : la route départementale 612 reliant Castres à Albi. L'atout principal de la zone réside dans sa proximité avec plusieurs bassins d'emploi tels que ceux de Réalmont (4 km), Laboutarié (5 km), Graulhet (15 km), Albi (16 km) et Castres (28 km).

La procédure de modification du PLU de Lombers pour intégrer l'étude dérogatoire à l'amendement Dupont permettant le recul de la bande des 75 mètres inconstructibles en dehors des espaces urbanisés de part et d'autre de l'axe routier départemental a été lancée. Une entreprise locale a fait part de son souhait de s'implanter sur cette zone.



* ZAE : Zone d'Activité Economique.
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté.

↳ Un panneau publicitaire est implanté en bordure de la Départementale 612.

2590 m² de voirie
4740 m² d'espaces verts



- Terrains viabilisés (réseaux secs et humides / assainissement autonome)
- Surface à la demande
- Fibre optique





Le Département du Tarn met en place un programme d'aménagement d'un réseau public du très Haut débit construit selon deux grands principes : maîtrise publique et mutualisation des infrastructures en articulant au mieux les investissements.

A cet effet, le Département propose aux intercommunalités un schéma d'ingénierie constitué de propositions d'aménagement numérique visant à répondre à l'objectif de

dépasser les 3 méga-bits de débit par foyer à l'issue d'une période de 5 ans (2016-2020). D'un point de vue technique, le choix prioritaire du Département est celui de la fibre optique.

Une réunion d'informations des maires a eu lieu le 24 septembre 2015 en présence des représentants du département et de la SEM E-Tera afin de présenter les premiers éléments d'état des lieux (notamment l'état des débits ADSL).



Appui à la commune de Réalmont



- Participation de la chargée de mission développement économique au comité technique de suivi de l'opération d'aménagement des espaces publics de la commune de Réalmont.
- Appui technique au déplacement du marché de plein vent de la commune.

Gestion des eaux



Des ruisseaux comme l'Assou ou le Blima posent des problèmes d'entretien, qui ont des répercussions sur les inondations, et n'ont pas été suffisamment entretenus ces dernières années (exemple de l'Assou dans le village de Lomers qui hormis quelques travaux d'urgence n'a pas eu de travaux depuis 2001).

Quatre communes (Réalmont, Lomers, Laboutarié et Saint-lieux Lafenasse) adhèrent au syndicat du Dadou qui n'est plus reconnu pour bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau (et autres). Ce syndicat devrait être dissous dans le cadre de la loi NOTRe (au plus tard en 2017).

Par délibération en date du 17 décembre, la Communauté de Communes a décidé d'adhérer au 1^{er} janvier 2016 au Syndicat Mixte du bassin de l'Agout pour sa compétence obligatoire « animation et de concertation ». Également la collectivité peut conventionner en tant que de besoin pour sa compétence optionnelle « entretien et aménagement des cours d'eau » inscrits et présents partiellement ou en totalité sur son territoire :

- **Grands cours d'eau** : Agout (7 km), Dadou (22 km), Assou (16 km).
- **Petits cours d'eau** : Agros (10 km), Dadounet (3 km), Aze (11 km), Bardes (9 km), Bézant (12 km), Lèzert (10 km), Siès (9 km), Houlette (4 km), Robert (1 km), Lèzert (7 km).

Dojo départemental



Études :

- Réunions en avril, juillet et septembre pour valider l'avancement des études techniques.
- Réalisation du dossier PRO remis et validé en septembre.

Subventions :

- Délibérations en mars pour revoir le plan de financement.
- Dépôt de demandes de subventions parlementaires (mars) et Leader (juillet).
- Attribution des aides de la Région en février (360 000€) et du Département en mars (720 000€).
- Suspension de la consultation des entreprises en septembre en attendant le déblocage du financement Leader.
- Au 31 décembre, les dépenses constatées sur l'opération s'élèvent à 130 950€ TTC (sur un projet prévisionnel de 1 900 000€ HT).

Communication économique



- Mise en place d'une lettre d'information économique diffusé auprès de tous les élus municipaux et communautaires (1^{re} diffusion en septembre).
- Pose de panneaux 4 x 3 à Lomers et Laboutarié (sur les zones d'activités).

- **Autres cours d'eau** : le Blima (affluent du Dadou sur la commune de Réalmont) et le Tincambe (affluent de l'Assou sur la commune de Lomers) au vu des désordres hydrauliques occasionnés lors des intempéries.

La Communauté de Communes pourra ainsi bénéficier de :

- Aides financières pour travaux (la bonne échelle pour l'Agence de l'Eau).
- L'expertise de l'équipe qui peut faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (aide au dossier de petits travaux pour les collectivités et les particuliers, dossier loi sur l'eau, actions groupées des propriétaires).
- L'intervention de l'équipe technique en régie pour l'entretien habituel des cours d'eau (enlèvement des embâcles, élagage, coupe) et les travaux d'urgence.
- L'aménagement des cours d'eau (restauration physique et biologique)

Propective territoriale



A l'issue d'une réflexion conduite par le bureau, en lien avec le bureau élargi, le schéma de mutualisation des services Centre Tarn a été approuvé par le Conseil Communautaire en date du 17 décembre après avis des communes. Il porte sur la période 2016-2020 et prévoit des actions destinées à finaliser l'analyse de l'existant, prendre en compte les besoins et les urgences ainsi qu'à engager les premières actions opérationnelles.

Un inventaire des pratiques de coopération mises en œuvre sur le territoire et une connaissance des moyens tant humain que matériel, ont été engagés. Ce travail doit encore se poursuivre en étroite collaboration avec les communes car il fonde la pertinence du plan d'actions à venir.



■ Contexte et missions

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a bouleversé l'organisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme du territoire.

Cette réforme prévoyait que dès le 1^{er} juillet, les communes appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants et s'étant dotées d'un document d'urbanisme (Plan local d'urbanisme, Plan d'occupation des sols ou carte communale) ne bénéficieraient plus de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Par délibération en date du 9 avril, la Communauté de Communes a décidé de créer un Service d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols (SIADS) commun aux 14 communes qui ont la compétence (Arifat et Le Travet sont sous le couvert du Règlement National d'Urbanisme).

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme doit toujours s'effectuer en mairie et le Maire reste signataire de la décision finale.

Les communes continuent d'instruire tant les Certificats d'Urbanisme de simple information (CUa) que la consultation des concessionnaires (voirie, eau, électricité). Le nouveau service instruit les demandes depuis la complétude du dossier jusqu'à l'envoi dudit dossier, accompagné de la décision, à la Direction Départementale des Territoires qui est en charge d'établir les taxes d'urbanisme.

■ L'organisation du service

Le service est opérationnel depuis le 15 juin avec un instructeur qui a été recruté, et un responsable de service (10% d'un équivalent temps plein).

La Communauté de communes s'est dotée d'un logiciel (Cart@ds - GFI) qu'elle met à

disposition des communes pour une meilleure efficacité dans la gestion des dossiers et pour favoriser l'interaction entre les services. Ainsi, les secrétaires de mairie affectent un numéro d'enregistrement aux demandes qu'elles reçoivent et le saisissent informatiquement. Elles peuvent accéder aux dossiers de leur commune et au cadastre, documents d'urbanisme, dossiers antérieurs et données du SIG intercommunal.

Des fiches procédures par autorisation et des formations à la prise en main du logiciel ont été mises en place pour les secrétaires.

Afin de permettre une continuité des services d'instruction (remplacement en cas de congés), la Communauté de Communes a mis en place une convention de prestation de services avec la Communauté de Communes du Lautrecois Pays d'Agout.

■ Le financement

Le coût global du service fait l'objet d'une retenue sur les attributions de compensations. Il est réparti entre les communes à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction du nombre antérieur d'actes, sur la base d'un coût prévisionnel annuel moyen estimé à 54 500€ par an sur les 3 premières années de fonctionnement.

Les relations entre la Communauté de Communes et les 14 communes sont précisées dans la convention délibérée lors du conseil communautaire du 9 avril et signée par chaque commune.

■ L'activité et la qualité du service

Au total ce sont 154 actes qui ont été délivrés (comprend les arrêtés de refus et les rejets tacites) pour les demandes déposées à partir du 15 juin jusqu'au 31 décembre, soit en 6 mois et demi.

On peut constater un recul important des actes depuis 2012 qui continue en 2015.

La Communauté de Communes s'efforce de rendre le service le plus performant possible ; ainsi, il est important de souligner que très peu d'acte n'a été rendu tacitement (5 sur 112 permis de construire ou déclaration préalable).

Les mairies et les particuliers bénéficient d'un conseil de proximité, notamment en amont des dépôts.

■ Les partenariats créés

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement :

La Communauté de Communes a conclu un partenariat avec le CAUE du Tarn pour renforcer son expertise et accroître la qualité du service rendu.

En effet, conformément au Code de l'urbanisme, toute demande de permis de construire doit comprendre « le projet architectural qui définit, par des plans et documents écrits, l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs ».

La mise en place des permanences du CAUE a débuté le mercredi 26 août.

Tous les particuliers porteurs de projets de construction (nouvelle, agrandissement ou aménagement) peuvent donc faire appel au CAUE pour les accompagner dans leur démarche et contribuer à une plus grande qualité architecturale, à une meilleure insertion paysagère des projets et un respect des règlements d'urbanisme.

Ce conseil architectural, urbanistique et environnemental est gratuit.

Chambre d'Agriculture du Tarn

Les modalités de consultation de la Chambre d'Agriculture du Tarn ont été fixées par convention. Elle permet d'obtenir un avis technique sur le volet agricole de la demande (nécessité du projet relatif à l'exploitation agricole ou impact du projet sur les activités agricoles environnantes).

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Le Conseil communautaire a délibéré la prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal le 19 janvier.

En effet, malgré la délibération du 29 septembre 2014 pour le transfert de la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme des communes à l'intercommunalité, compte tenu de l'éventuelle fusion des intercommunalités

Centre Tarn et Monts d'Alban (schéma départemental de coopération intercommunale), la Communauté de Communes a retardé le lancement de la démarche.

■ Une aide de l'État a été obtenue (20 000€) par convention en date du 23 septembre suite à la candidature à un appel à projet national.

■ Le cahier des charges pour l'accompagnement dans l'élaboration du PLUi a été élaboré en concertation avec la Direction Départementale des Territoires.

■ Le coût global du service est imputé sur les attributions de compensation aux communes en fonction de la population : 112 000€ par an sur 3 ans (2015 à 2017).

**DEUX LIEUX D'ACCUEIL
PERMANENTS SONT IMPLANTÉS
SUR LE TERRITOIRE**

REALMONT

Ouverture 7j/7 en juillet/août puis 6j/7

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Ouverture 6j/7 toute l'année

Au delà de ces accueils fixes, un accueil itinérant a été mis en place du 07 juillet au 25 août au zoo des trois vallées de Montredon-Labessonnié (350 contacts) mais aussi à proximité des cascades d'Arifat (330 contacts) et sur le marché de Réalmont (230 contacts) entre autres. **1200 personnes renseignées sur la période.**

■ Présence sur les événements ponctuels

- Foire agricole à Réalmont
- Semaine Fédérale de cyclotourisme
- Tour de France à Laboutarié
- Les Médiévales à Lombers
- Marchés Nocturnes
- Festival Réalcroche à Réalmont
- Soirée à Arifat

4400 personnes renseignées.

■ Visites chez les prestataires adhérents

59 prestataires ont été visités au cours de 28 visites organisées pour les membres du bureau ainsi que les autres partenaires du territoire et les professionnels du tourisme.

■ Editions de l'année

- Carte touristique
- Agenda de l'été
- Guide Vacances 2015-2016

■ Le Net

Le site internet en place le 15 juin a été consulté par **6880 visiteurs** dans la période depuis la mise en ligne jusqu'au 31 décembre. **Plus de 30500 pages consultées** dont (dans l'ordre du plus au moins visité) :

- Fêtes et manifestations
- Activités
- Hébergements
- Terre de randonnées
- Aller au marché

Mise en place de l'internet de séjour au 10 juin. L'objectif est par exemple de suggérer des visites ou activités aux internautes sur le site du comité départemental du tourisme : de juin à octobre, **27891 visiteurs pour 42880 visites, près de 110000 pages vues.**

+39%

de fans sur la page Facebook

■ Les réseaux sociaux

Page Facebook : 649 fans, 129642 personnes ont vu les publications sur la page, 102 publications / annonces ont été faites.

Près de 33000 personnes ont consulté le profil de la page Facebook de l'office de tourisme Centre Tarn.

■ Actions de promotion

- Salon du Feng Shui à Montredon-Lab.
- Salon du Tourisme à Toulouse
- Foire Agricole à Réalmont
- Semaine Fédérale du cyclotourisme
- Micromarché tourisme de Toulouse
- Des affiches attractives ont également été réalisées ainsi que des vidéos promotionnelles mises en ligne sur internet.

■ Randonnée à Montredon-Labessonnié

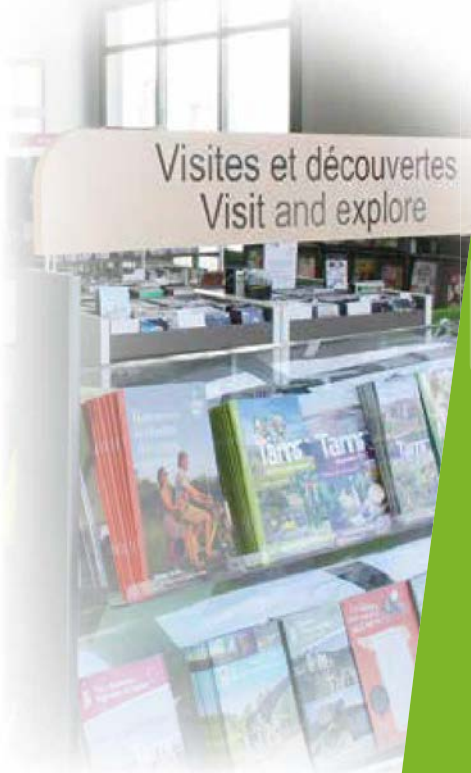
De nombreuses réunions avec les partenaires locaux (associations et mairie) ont eu lieu durant le 1^{er} semestre pour organiser l'offre de randonnée : un état des lieux chemin par chemin a été effectué. Une proposition a été validée par le groupe de travail : permettre au randonneur de créer son cheminement, à la carte, par le biais de la numérotation des intersections (sur poteau et sur carte).

■ Valorisation des producteurs locaux en circuits courts

Un stagiaire en BTSA Développement, Animation des Territoires Ruraux a étudié la valorisation des productions locales en circuits courts pour un développement économique local. Après entretiens auprès d'une vingtaine de producteurs, un plan d'action a été élaboré et une maquette d'un support de publication établie. Ce travail a abouti en 2016 à la diffusion d'un dépliant recensant 30 producteurs.

■ Gestion de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme est géré par une association loi 1901, des bénévoles et des élus communautaires composent le conseil d'administration. Des objectifs sont assignés par délégation de la communauté de communes et une subvention est allouée d'un montant de 123 051€. Un agent est mis à disposition à 80% pour diriger le service, et deux contractuels assurent l'accueil à l'Office de Tourisme de Montredon-Labessonnié.



💡 Types de demandes :

- 20% pour des renseignements pratiques
- 17% sur le volet culturel
- 15% pour les plans et cartes
- 10% pour les festivités
- 8% pour les randonnées

💡 Régions de provenance :

- 74% de Midi-Pyrénées
- 4% d'Ile-de-France
- 4% de Languedoc-Roussillon
- 3% des Pays de Loire
- 3% du Rhône

💡 Pays d'origine :

- 49% du Royaume-Uni
- 15% de Belgique
- 9% des Pays-Bas
- 9% d'Espagne
- 7% d'Allemagne

Services à la Population

> RIME* et Espace Multimédia (réunis en un seul service en 2015)



Emploi
Temps
Plein



Emploi
à 26h



Emploi
à 20h

■ Fonds propres de livres : **Plus de 16000**, dont 1409 acquisitions (467 dédiées aux enfants) sur une année. 130 au désherbage (sortie de collection).

■ Sur le RIME, **78 abonnements à des revues disponibles sur place ou à emprunter** (45 adultes et 33 enfants)

■ **438 DVD** dont 132 acquisitions dans l'année

■ **317 nouveaux inscrits** dont 287 du territoire Centre Tarn) répartis ainsi : 144 (moins de 14 ans), 131 (de 15 à 64 ans), 42 (plus de 65 ans)

■ **Gestion de plus de 30000 prêts de documents**

■ **25 000€ de dépenses d'acquisition** et 2875€ de recettes en inscriptions

RIME : Réseau Intercommunal des Médiathèques.
BDT : Bibliothèque Départementale du Tarn.

■ Nombre de prêts par catégorie de documents

Au total
31855
prêts réalisés

Au grand public

	Livres	Périodiques	Doc. sonores	Vidéos	TOTAUX
Adultes	12121	804	1507	1420	15852
Enfants	12242	610	596	663	14111
TOTAUX	24363	1414	2103	2083	29963
%	81,31	4,72	7,02	6,95	

Aux collectivités, écoles et autres structures

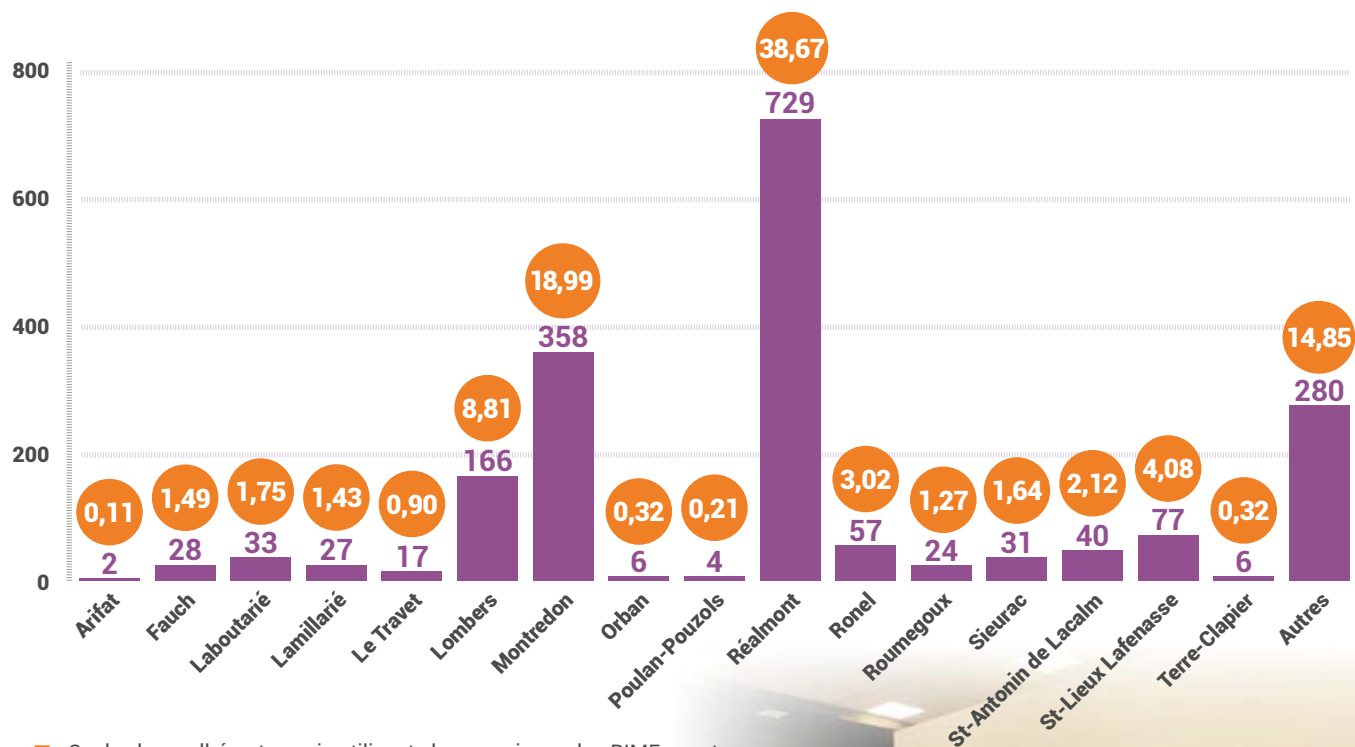
	Livres	Périodiques	Doc. sonores	Vidéos	TOTAUX
TOTAUX	1696	55	121	20	1892
%	89,64	2,91	6,40	1,06	

■ Répartition des collections par antenne

	REALMONT	MONTREDON	LOMBERS	% ⁽¹⁾	% ⁽²⁾
Livres	5676	3055	2917		65,26
Livres BDT	2823	2585	1264	36,42	
CD	34	5	26		13,46
CD BDT	2126	1018	571	98,28	
Vidéos	314	153	28		2,42
Vidéos BDT	138	10	35	26,99	
BD	983	287	473		8,21
BD BDT	253	305	5	24,41	
Périodiques	1603	403	412		8,62
Périodiques BDT	0	1	0	0,04	
Livres CD	57	14	17		0,66
Livres CD BDT	98	0	0	52,69	
Partition	4	1	2		0,64
Partition BDT	145	8	19	96,09	
Large vision	162	30	9		0,73
Large vision BDT	5	0	0	2,43	
TOTAUX	14416	7875	5778		

(1) Part des collections de la BDT par catégorie. (2) Répartition des catégories sur l'ensemble des collections.

■ Nombre d'adhérents par communes et proportion d'adhésion par commune (%)



■ Seuls les adhérents qui utilisent les services du RIME sont comptabilisés. En effet, les adhérents inactifs (qui n'utilisent plus le service RIME depuis plus d'une année) ont été soustraits des chiffres en 2015.

■ Les adhérents hors territoire viennent majoritairement de Vénès, Montdragon et Saint-Genest de Contest.

■ Activités et animations du RIME

GRAND PUBLIC		
Animations	Nbre particip.	Fréquence
La boîte à histoires	12	1 fois/mois
Atelier écriture à Montredon	6	Les vendredis
Atelier collage à Montredon	5	1 fois/mois
Les contes de Lulu à Lomers	30	3 fois/an
Contes en balade (BDT)	50	1 fois
Maison de retraite à Montredon	18	1 fois/mois
Fête du Livre de Réalmont		1 fois
Salon du Livre de Montredon		1 fois

PETITE ENFANCE		
Structures	Nbre enfants	Fréquence
Crèche La Farandole à Réalmont	12	1 fois/mois
Crèche La Passerelle à Lomers	12	1 fois/mois
RAM	10 + Ass. Mat.	1 fois/mois
Bébés lecteurs à Montredon	15	1 fois/mois

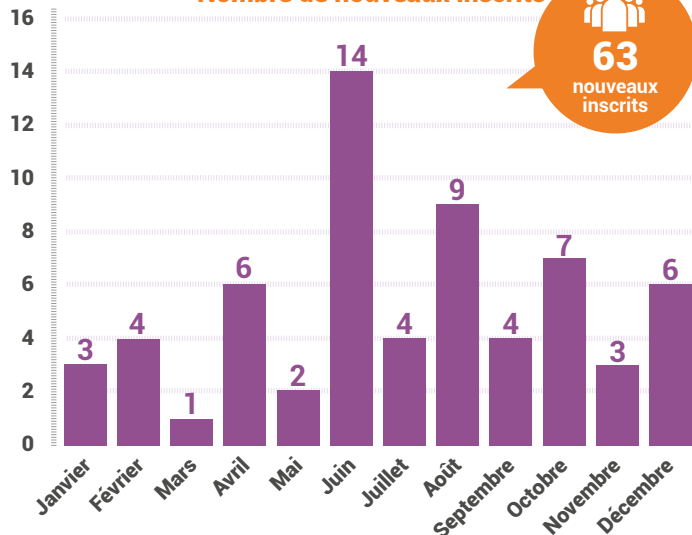


ACCUEIL DES SCOLAIRES EN MÉDIATHÈQUE		
Ecoles	Nbre élèves	Fréquence
J. Durand MS/GS à Réalmont	28	Janv. à juin
J. Durand Primaire à Réalmont	22	3 fois
J. Durand Maternelles	108 (4 classes)	1 fois/mois
Ecole de Lomers	155 (7 classes)	Janv. à juin
Ecole de Roumegoux	27	1 fois
Ecole de Ronel	29	1 fois
Ecole de Fauch	24	1 fois
Ecole de Lamillarié	38 (2 classes)	4 fois
Saint-Joseph à Réalmont	22	1 fois
La Sigourre à Montredon	34	1 fois
Ecole de Terre-Clapier	22	1 fois
Collège de Réalmont	22	1 fois
Sainte-Thérèse à Montredon	45	1 fois

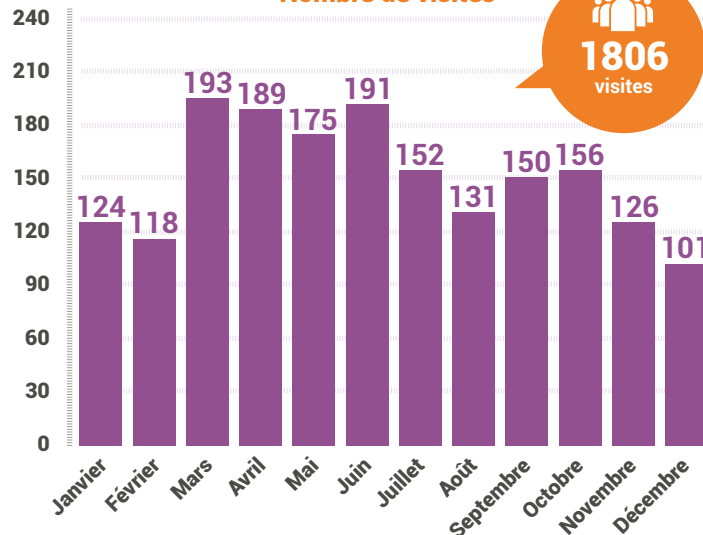
ACCUEIL DES JEUNES LORS DES EXPOSITIONS		
Structures	Nbre particip.	Animations
J. Durand MS/GS à Réalmont	28	Palette chaude
J. Durand CE1/CE2 à Réalmont	26	Palette chaude
Ecole de Roumegoux	29	Palette chaude
Ecole de Ronel	34	Palette chaude
Ecole de Terre-Clapier	26	Palette chaude
J. Durand MS/GS à Réalmont	25	Tam Tam couleurs
J. Durand PS/MS à Réalmont	25	Tam Tam couleurs
J. Durand GS à Réalmont	27	Tam Tam couleurs
J. Durand CP/CE1 à Réalmont	20	Tam Tam couleurs
La Sigourre à Montredon	34	Tam Tam couleurs
Centre de loisirs de Lomers	22	Tam Tam couleurs

■ Bilan de fréquentation de l'Espace Multimédia

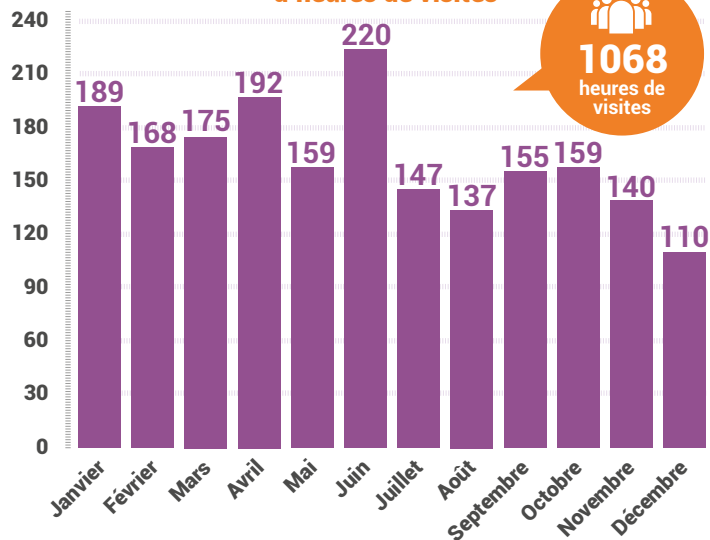
Nombre de nouveaux inscrits



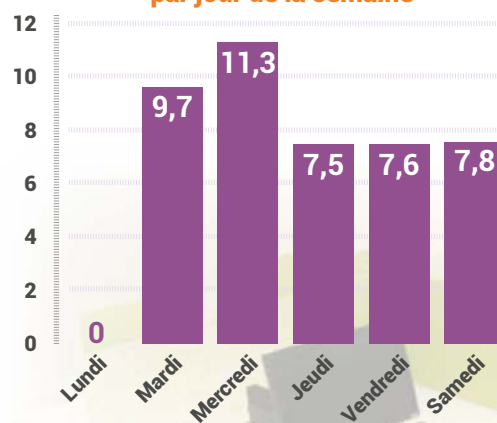
Nombre de visites



Nombre mensuel d'heures de visites



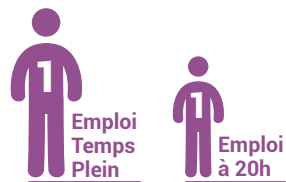
Répartition des visites par jour de la semaine



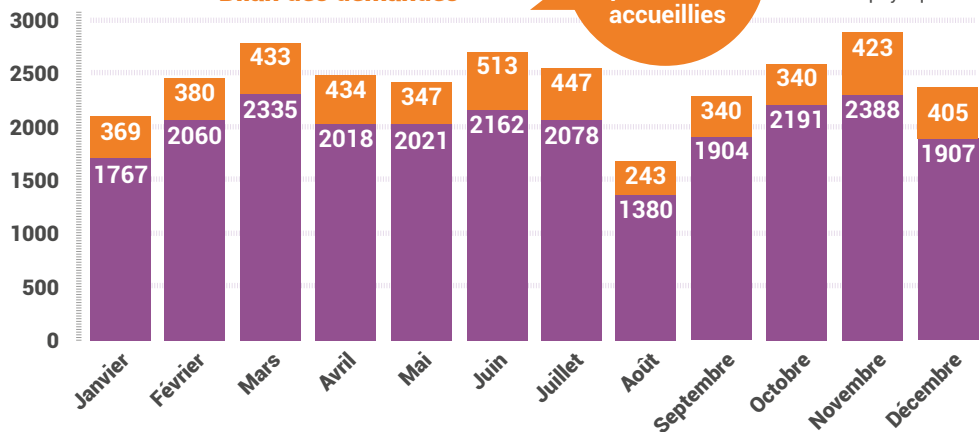
Répartition des ateliers

	REALMONT	MONTRED.	AINÉS	ECOLES	TOTAL
Nombre d'ateliers	53	21	15	10	99
Nombre de participants	424	105	150	150	829

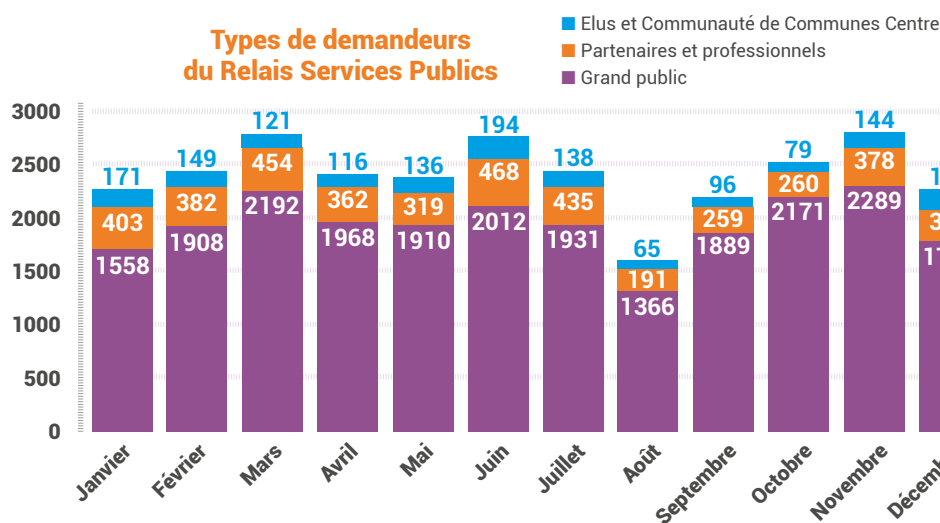
> Maison des Services Au Public



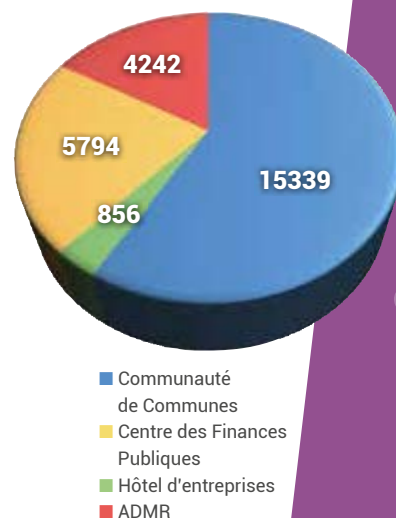
Bilan des demandes



Types de demandeurs du Relais Services Publics



Part de fréquentation



■ Permanences des partenaires

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE DE REALMONT :

Sans RDV le lundi et mercredi de 9h à 12h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

ADMR :

Sans RDV le lundi de 14h à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Sur RDV : 05 63 48 40 19, le 1^{er} et 3^e mercredi de 9h à 12h.

MISSION JEUNES TARN NORD :

Sur RDV au 05 63 47 08 85. Le 2^e mercredi de 9h à 12h.

SERVICE MEDICO-SOCIAL

PERSONNES AGEES :

Sur RDV au 05 63 48 68 94 ou 05 63 48 69 19 ou 05 67 89 63 42, le 2^e lundi du mois avec le Coordonnateur CLIC, le 4^e lundi du mois avec l'évaluatrice.

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE :

Consultations sur RDV au 05 63 48 17 20, le 2^e vendredi du mois de 9h30 à 12h, 4^e mercredi du mois de 13h45 à 16h30. Puéricultrice sans RDV (3^e mercredi du mois de 13h45 à 16h30).

ASSISTANTES SOCIALES :

Sur RDV 05 63 48 17 20. Le mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

CPAM DU TARN (service administratif) :

Sur RDV, le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois de 9h à 12h.

CPAM - CARSAT (Service Social) :

Sur RDV au 05 67 27 60 01 le 2^e et le 4^e vendredi du mois de 9h à 12h.

CAP EMPLOI :

Sur RDV au 05 63 49 29 49 le mardi de 9h à 12h tous les 15 jours.

RELAIS ASSISTANTES

MATERNELLES :

Sans RDV au 05 63 79 21 97, le lundi de 13h30 à 17h30 à l'EICT et sur RDV le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 18h dans les mairies.

PLANNING FAMILIAL :

Sur RDV au le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h.

ESPACE INFO ENERGIE :

Sur RDV au 05 63 60 16 80 le jeudi de 9h à 12h tous les 15 jours.

CAUE DU TARN :

Sur RDV au 05 63 60 16 70 le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

■ Utilisation des espaces (salles de réunion/conférence)



> Petite enfance, jeunesse et éducation

■ Fonctionnement

Pour atteindre l'objectif inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse, « Renforcer et développer le mode d'accueil individuel sur le territoire Centre Tarn », le groupe petite enfance constitué d'élus, de parents, de professionnels de la petite enfance (structures collectives et individuelles) a été réuni. Le projet abordé : la création d'une Maison d'Assistants Maternels à Réalmont.

Au delà des enjeux inscrits dans le diagnostic territorial, faisant état d'un manque de place de garde en Centre Tarn si le mode de garde individuel n'est pas renouvelé, ce projet a permis d'aborder des sous thématiques : les différents mode de garde en Centre Tarn et quels professionnels ? Un rapprochement des professionnels Petite enfance (mode collectif et individuel) s'est alors opéré.

En outre, au niveau communautaire, le service petite enfance travaille en étroite collaboration avec les bibliothécaires du réseau de médiathèques (atelier bébé conteurs,...).

Enfin, la communauté de communes a proposé des formations gratuites aux bénévoles actifs (comptabilité et communication) pour une meilleure gestion associative.

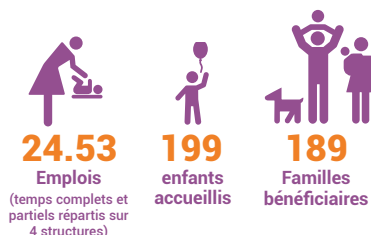
Le service petite enfance, enfance-jeunesse pilote le Contrat Enfance Jeunesse. La coordonnatrice renseigne les signataires mais aussi les structures.

■ Petite enfance (De 0 à 6 ans)

Le Relais Assistantes Maternelles Centre Tarn « Les Canailous » est en gestion directe.



L'accueil collectif est délégué par convention triennale à quatre structures associatives gérées par trois associations parentales.



A ce titre, la communauté de communes verse pour chacune de ces structures une subvention de fonctionnement, qui englobe une prestation de service des partenaires CAF du Tarn et MSA formalisée dans le Contrat Enfance Jeunesse.

Animations du RAM dans l'année : le massage du tout-petit, 10 séances d'éveil musical et expression corporelle, 7 séances bébés lecteurs, ateliers avec les crèches.

103 ateliers ont eu lieu avec 4 à 5 assistantes maternelles et une dizaine d'enfants en moyenne sur chaque atelier. Sur 37 assistantes maternelles en exercice, 16 sont venues régulièrement.

■ Enfance (De 7 à 12 ans)



Les communes sont compétentes pour la gestion des temps périscolaires et extrascolaires. Cependant la communauté de communes a un rôle de coordination du contrat enfance-jeunesse signé avec les partenaires CAF et MSA permettant aux communes gestionnaires de structures, de percevoir la PSCEJ, subvention de fonctionnement pour les structures d'accueil agréées. En conséquence, la communauté de communes est un appui technique pour ces structures d'accueil qui sont : La Passerelle (ALSH) ; La Ruche (ALSH) ; les Francas de Réalmont (ALAE et ALSH) et ALAE/ALSH de Montredon-Labessonnié.

La coordonnatrice enfance-jeunesse est aussi un appui technique pour l'ensemble des communes membres en ce qui concerne l'organisation, la gestion, l'animation des temps péri et extra-scolaires. En 2015, pour continuer à bénéficier d'une aide financière de l'Etat relative à la mise en place de la réforme scolaire, les communes devaient établir un Projet Éducatif De Territoire. Le service enfance de la communauté de communes a pu répondre aux sollicitations des communes.



■ Jeunesse (De 17 à 25 ans)

La commission enfance-jeunesse a lancé en juin 2015 un diagnostic « jeunesse » (17-25 ans) :

■ Rencontre de l'instance décisive du collège en septembre 2015 utile à un partenariat 2016 sur plusieurs actions-dont la mise en place d'un forum «découverte des métiers» préparé en amont, à compter d'octobre 2015 avec la classe ciblée : classe de 3ème option DP3.

■ Un partenariat a été signé avec la Fédération Léo Lagrange pour œuvrer pour la jeunesse : mise en place en octobre 2015 d'un forum initiative au local jeune de Réalmont; la communauté de communes vise alors à devenir Relais Informations Jeunesse

Au delà du financement du poste de la coordonnatrice et des missions menées à destination de l'enfance-jeunesse, la communauté de communes Centre Tarn a participé en 2015 au financement et à la mise en place d'actions à destination des 6-17 ans.

La participation financière globale de la collectivité pour chacune de ces actions constitutives du contrat éducatif intercommunal a été de 11 000€.

En outre, divers services dont le RIME, l'Enfance-Jeunesse, la Cyber-base, les animations environnementales et le Relais de Services Publics, tous inclus dans le pôle « Services à la population », ont travaillé en transversalité pour proposer des animations à destination du grand public et précisément de la petite enfance et enfance / jeunesse dès 2016. Cette démarche vise l'optimisation des moyens en terme de coûts et de communication. Ainsi, un plus grand nombre d'animations sera proposé, inclus au programme du RIME (Réseau Intercommunal des Médiathèques).

STRUCTURES	TOTAL CHARGES	PARTICIPATION INTERCOMMUNALITÉ	PARTICIPATION PSCEJ CAF MSA	COUT REEL	TAUX PARTICIPATION INTERCOMMUNALITÉ
Multi-Accueil LA PASSERELLE à Lombers	278 309,33€	69 905€	36 508€	33 397€	14,93%
Multi-Accueil LA FARANDOLE à Réalmont	352 495,98€	82 363€	26 436€	55 927€	20,19%
Micro-Crèche MA 2° MAISON à Fauch	179 867,80€	52 000€	29 345€	22 655€	14,91%
Micro-Crèche MA 2° MAISON à St-Lieux-L.	173 797€	51 211€	29 344,74	21 866,26€	15,62%

➤ Animations environnementales

Actions, animations et missions menées dans le cadre du développement durable et plus spécifiquement de l'environnement

Sensibilisation à l'environnement par les thématiques suivantes : espaces verts, déchets, eau, énergie et biodiversité.

Les principaux partenaires locaux : mairies, service jeunesse de Réalmont et Lombers, écoles du SRPI de Fauch, collège, associations locales telle que l'AAPPMA de Réalmont

Les partenaires départementaux : CPIE des Pays Tarnais, Trifyl, Pôle des Bastides et de l'Albigeois, Fonds de biodiversité (FDB), Conseil Départemental « Graine Midi-Pyrénées »

■ Animations à destination des jeunes et du grand public

25 JANVIER

Préparation et mise en place d'un chantier participatif à Lombers avec l'ouverture d'un sentier de randonnées sur 4 km

JANVIER / FÉVRIER

« cultures alimentaires citoyennes » (exposition en partenariat avec le musée de Ronel et l'association Nature et Déco de Montredon-Labessonnié mais aussi Trifyl qui a mis à disposition une cuisine anti-gaspillage, projection d'un film sur le gaspillage alimentaire au cinéma de Réalmont en partenariat avec l'association Cinépolis, conférence à Lombers avec Jean-Fabien GINESTE, spécialisé en sociologie alimentaire; atelier cuisine mené par un chef cuisiner/cœnologue habitant du territoire).

28 JUIN

Sortie thématique « Sciences participatives » à Réalmont (25 participants).

12 SEPTEMBRE

Stand d'information sur le Forum des Formations et Métiers Jeunes à Réalmont (100 participants).

27 SEPTEMBRE

Chantier participatif lac de la Bancalié (45 participants).

11 OCTOBRE

Sortie sur la thématique « Agriculture et Biodiversité » à Ronel et Saint-Lieux Lafenasse (20 participants).

NOVEMBRE

Exposition « Sols » à Réalmont (150 visiteurs).

Les animations pour la sensibilisation à l'environnement ont été financées par le Fonds de Dotation pour la Biodiversité à hauteur de 4 000€ qui ont été reversés au CPIE afin qu'il mène des actions en 2015 et en 2016.

Le coût de fonctionnement pour la mise en place des animations pour la collectivité : 700€ (hors coût des gobelets réutilisables, financés à hauteur de 50 % pour le graphisme par Trifyl).

■ Objectifs

ECO-RESPONSABILITÉ

Partenariat avec l'association des marchés estivaux nocturnes (Trifyl est intervenu pour la procédure à suivre et la communauté de communes pour l'acquisition et la mise à disposition de 800 gobelets recyclables identifiables par le logo).

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Partenariat avec la Fédération Départementale des CUMA, le CPIE, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental pour la poursuite de l'étude de faisabilité de l'opération « récupération des pneus usagés » en Centre Tarn. Après une série de réunions, rencontres, échanges, et l'étude de faisabilité financière a été réalisée jusqu'en septembre, le projet a été suspendu faute de financement des partenaires.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Partenariat avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et le SDET avec l'organisation de réunions d'information à destination des 16 communes sur l'éclairage public, précisément l'extinction nocturne

SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LE PUBLIC

Partenariats avec le CAUE : permanences mensuelles du CAUE Point info énergie à l'Espace Intercommunal Centre Tarn dans le cadre des Relais Services Publics

TRAVAILLER AVEC UN PARTENAIRE MAJEUR DANS LE DOMAINE DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Sur la thématique des déchets (TRIFYL) avec la mise en place d'animations à destination du grand public et des enfants (temps scolaires, péri et extrascolaires).

FAIRE CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Point Info Biodiversité : des Atlas sont disponibles au sein du Réseau Intercommunal des Médiathèques, dans chaque mairie (pour la commune) et sur le site internet de la communauté de communes.



Services Techniques

➤ Collecte déchets ménagers

■ Les déchets ménagers

Sur plus de 400 points de regroupement près de 1500 conteneurs sont mis à la disposition des habitants des 16 communes. Les 11 agents du service disposent d'un véhicule utilitaire léger, d'utilitaire à plateau avec grue depuis 2014 et de 3 camions équipés d'une benne à ordures ménagères pour assurer la collecte.

Parmi ces derniers, un véhicule neuf a remplacé (une vieille BOM de 2004 qui, à plus de 300 000 km, présentait de forts signes de fatigue).

Ce nouvel équipement, plus moderne et plus silencieux, est également plus respectueux de l'environnement du fait des nouvelles normes qu'il respecte (EURO 6), mais également parce qu'il est doté d'un dispositif qui récupère de l'énergie au freinage pour la restituer lors de la levée des conteneurs.

■ Les vêtements

Ces bornes blanches, 11 en Centre Tarn, sont destinées à recueillir les TLC (textiles, linges et chaussures).

En accord avec la Communauté de Communes et les communes où elles ont été implantées, ces colonnes ont été mises en place par des prestataires privés qui en assurent l'entretien et le vidage. Les produits récupérés sont ensuite traités dans des établissements spécialisés et revendus ou recyclés selon leur état. Toute cette filière est fortement impliquée dans une démarche environnementale et sociale. Donc, n'hésitez pas à les utiliser et y déposer tous les vêtements, chaussures et divers linges de maison dont vous souhaitez vous débarrasser. Outre l'impact favorable sur la planète, cela réduira les charges du service.



■ Le verre

84 bornes d'apport volontaire de verre sont répartis sur le territoire ; cela représente une densité d'une colonne pour 130 habitants alors que la moyenne en France est d'1 pour 435 habitants (1 pour 230 hab. en milieu rural). Le Centre Tarn est donc très bien doté dans ce domaine, mais malgré cela les performances de collecte ne sont pas suffisamment élevées.

Le verre est collecté par Trifyl qui l'achemine à la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) où il est réutilisé.

■ Les déchèteries

Tout ce qui ne peut pas être déposé en point de regroupement ou point d'apport volontaire doit être amené en déchèterie.

Sur notre territoire, elle est située dans la zone de la Prade à Réalmont et est ouverte les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (Tél. 05 63 55 60 68), mais pour certains, il est peut-être plus facile de se rendre à celle de Saint-Pierre-de-Trivisy ou à celle de Saint-Germier mise en service en 2015 ; tous les horaires et les coordonnées sont disponibles sur www.trifyl.com

À noter que pour les personnes isolées ne disposant pas des moyens suffisants, la Communauté de Communes Centre Tarn assure l'enlèvement à domicile des déchets encombrants après demande auprès de la mairie ou de la communauté de communes.

Le tableau suivant récapitule les tonnages des collectes en Centre Tarn :

	2014	2015
Déchets résiduels	2560	2595
Collecte sélective	615	630
Verre	288	287
Textiles / Linge / Chaussures	ND	27



Déchèterie de Saint Germier / © Trifyl



Malgré une réglementation qui impose à tous une baisse de production des déchets résiduels, les chiffres stagnent en Centre Tarn.

Un appel au civisme des habitants est lancé pour le bien de tous et réduire les coûts de traitement des ordures ménagères. Deux axes sont à développer :

- Réduire les déchets à la source.
- Trier plus et mieux.

L'ENTRETIEN

Afin d'offrir aux utilisateurs des espaces les plus agréables possibles, les agents du service de collecte font leur maximum pour entretenir les emplacements et les contenants. Dans un souci d'économie, de nouvelles voies ont été explorées. Les agents réparent désormais les conteneurs fendus en les soudant avec du plastique.



Les points de regroupement sont nettoyés régulièrement et désherbés et la collectivité va mettre en place des supports d'information.

> La voirie

La Communauté de Communes gère 253 km de voirie communale classée dans le réseau de voirie d'intérêt communautaire (VIC) ; mais elle assure également une mission d'aide auprès des communes pour le conseil, la programmation et le suivi des travaux et de l'entretien des autres voies communales et chemins ruraux.

Ce sont 270 000€ de travaux qui ont été réalisés sur les voies communales et plus de 415 000€ sur les voies d'intérêt communautaire.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises CARCELLER de Réalmont et MAILLET de Lombers, titulaires du marché, ainsi que par les entreprises sous-traitantes AZAM de Fréjariolles et ALIBERT de Montredon Labessonnié.

Le tableau ci-contre fait apparaître la répartition des travaux sur voies communales et intercommunales. Il fait également ressortir l'influence des rigueurs budgétaires avec une amorce de baisse des investissements préjudiciable à la pérennité des chaussées.



VIC : Voie d'Intérêt Communautaire.
VC : Voie Communale.

	VC 2014	VC 2015	VIC 2014	VIC 2015
Arifat	2 629€		23 185€	37 911€
Fauch	16037€	15 511€	44 970€	14 653€
Laboutarié	8 163€			
Lamillarié	7 988€	8 063€		12 653€
Lombers	80 323€	25 956€	13 935€	60 653€
Montredon-Labessonnié	84 420€	90 256€	152 009€	70 273€
Orban			14 366€	58 571€
Poulan-Pouzols	36 538€	13 922€	36 206€	38 918€
Réalmont	147 413€	96 312€	61 114€	69 362€
Ronel	31 373€	7 684€	32 688€	7 039€
Roumégoux	23 768€			7 977€
St-Antonin-de-Lacalm	12 480€	6 529€	25 951€	
St-Lieux-Lafenasse				2 838€
Sieurac			28 032€	12 587€
Terre-Clapier		2 991€	18 914€	6 000€
Le Travet		2 989€	5 259€	16 258€

> Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La Communauté de Communes a recensé 2 270 installations d'assainissement non collectif sur son territoire. L'exploitation du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été déléguée à la société VEOLIA EAU dont l'antenne tarnaise est basée à Puygouzon.

Diagnostics :

	2014	2015
Non conforme forte pollution	61	77
Non conforme faible pollution	199	93
Non conforme sans pollution	169	196
Conforme	73	49
TOTAUX	502	415

De plus, 32 diagnostics de vente ont été effectués et 16 contrôles de réalisation (installations neuves) dont 6 dispositifs classiques et 10 micro-stations ou systèmes compacts.

Une campagne de réhabilitation des installations non conformes a été initiée par la Communauté de Communes. Seuls 14 particuliers dont les installations répondent aux critères d'éligibilité ont sollicité l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un montant de 4 200€ par logement, soit un total de 58 800€.



> Les autres missions du pôle technique

17 marchés ont été notifiés pour un montant total de 2 744 952,10€ HT.

La Communauté de Communes gère un système d'information géographique (SIG) qui permet la géolocalisation d'une multitude de données propres à notre collectivité.

Adhérent de l'association départementale TI-Géo², l'intercommunalité œuvre à promouvoir l'utilisation de l'information géographique et profite des moyens mis à sa disposition pour mettre des données à disposition du public.

En effet, la réglementation portée par la Directive Européenne dite INSPIRE et retranscrite dans le droit français oblige à publier de plus en plus de données.

Ainsi, les efforts ont porté sur l'urbanisme et tous les documents d'urbanisme du territoire (14 communes sur 16) sont consultables et téléchargeables sur www.tigeo.fr

LES BÂTIMENTS

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes a poursuivi son investissement immobilier et après la mise en service de la maison de santé de Montredon Labessonnié, le pôle technique assure le suivi des travaux de celle de Réalmont qui ont débuté au printemps. Le pôle gère également l'entretien des 9 bâtiments, patrimoine immobilier de la collectivité (siège, médiathèques, offices de tourisme, crèches, garages).

> Accessibilité

Afin de permettre aux communes d'établir et déposer leurs AD'AP dans les délais réglementaires, le pôle technique les a accompagnés pour mettre en place la procédure et désigner les deux prestataires qui ont établi les 16 diagnostics d'accessibilité des bâtiments publics.

Pour la communauté de communes, les attestations d'accessibilité de tous les bâtiments concernés ont été transmises à la Préfecture dans les délais.

> Matériel mutualisé

■ **Chapiteaux et podiums** : 124 réservations pour mises à disposition pour 218 prêts (65 chapiteaux et 15 podiums) et 380€ de recettes.

■ **Gobelets** : 13 réservations pour mises à disposition pour 3331 prêts (dont 39 pertes) et 39€ de consignes / redevances.



Communauté de Communes Centre Tarn

2 bis boulevard Carnot - 81120 REALMONT
Tél. 05 63 79 21 27 - Fax 05 63 79 21 28

www.centretarn.fr